



Communiqué du conseil des ministres

11 Novembre 2020

Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mercredi 11 Novembre 2020 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Institut Supérieur des Etudes et Recherches Islamiques (ISERI).
- Projet de décret portant création et organisation d'un établissement de formation technique et professionnelle dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme

Le présent projet de décret a pour objet la création d'un établissement public à caractère administratif de formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

La mise en place de cet établissement devra contribuer à l'amélioration significative des performances du secteur du tourisme dans notre pays, à travers la formation de ressources humaines qualifiées dont la disponibilité constitue un préalable indispensable au développement d'un tourisme de qualité dans notre pays.

Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel a présenté une communication relative à l'ouverture d'Instituts régionaux de l'enseignement originel dans les villes de Sélibaby, Bouratt, Boghé et Chinguetti.

Cette communication expose les grandes lignes de la politique poursuivie en matière de développement de l'enseignement originel et son harmonisation avec l'enseignement formel et propose le renforcement de la capacité d'accueil des établissements de cet ordre d'enseignement par l'ouverture effective de quatre nouveaux instituts régionaux dans les villes de Sélibaby, Bouratt, Boghé et Chinguetti.

Le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Technique et de la Réforme a présenté une



communication relative à la création d'un projet de revalorisation du métier d'enseignant et développement des ressources humaines de l'éducation.

Cette communication qui rentre dans le cadre de la préparation de l'école républicaine, fait l'état des lieux des ressources humaines du secteur de l'Education Nationale en mettant l'accent sur les dysfonctionnements enregistrés aux niveaux de la gestion, de l'incitation et de la valorisation de ces ressources humaines.

Pour relever les défis identifiés sur ces plans, ladite communication propose la mise en œuvre d'une approche graduelle basée sur la concertation et le partenariat entre les différentes parties prenantes, et ce à travers la mise en place d'un « projet pour la valorisation du métier d'enseignant et le développement des ressources humaines du secteur de l'éducation ».

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a présenté une communication relative à la protection et à la sécurisation du champ captant d'Idini.

Cette communication fait l'état des lieux des installations d'eau potable du champ captant d'Idini et propose un train de mesures tendant à assurer la continuité des services d'approvisionnement en eau potable de la ville de Nouakchott et des localités situées sur l'axe Idini- PK13, et ce en redondance avec les installations d'Aftout Essahli.

A l'issue des travaux du Conseil, Son Excellence le Président de la République a instruit le Gouvernement à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement régulier du pays en fruits et légumes. Dans ce cadre, il a indiqué qu'une solution durable devra être trouvée au niveau national par la création de conditions favorables et d'appuis adaptés aux agriculteurs et opérateurs économiques travaillant dans le secteur agricole en général et dans la filière maraîchère en particulier.

Par ailleurs, Son Excellence Monsieur le Président de la République a informé le Conseil de sa décision pour l'organisation des festivités commémoratives du soixantième anniversaire de l'Indépendance Nationale à Nouakchott, et les autorités territoriales célébreront localement l'événement comme d'usage.

Enfin, le Président de la République a demandé aux ministres de mieux valoriser les acquis réalisés dans tous les domaines.